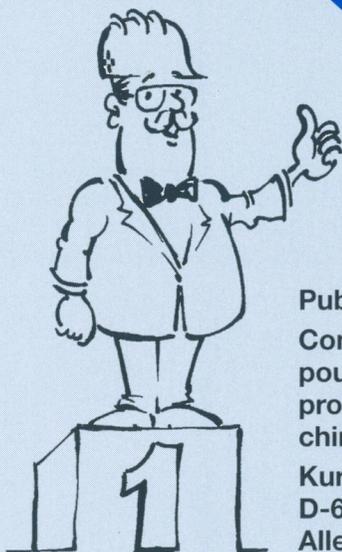


Améliorer la sécurité
1^{re} partie



Plus de sécurité, de meilleurs résultats



Publication du
Comité international de l'AISS
pour la prévention des risques
professionnels dans l'industrie
chimique

Kurfürsten Anlage 62
D-69115 Heidelberg 1
Allemagne



**L'Association internationale
de la sécurité sociale (AISS)**

compte plus de 300 membres (services gouvernementaux et institutions) représentant plus de 120 pays ; plus de la moitié de ces membres s'occupent de prévention des risques professionnels. L'AISS a son siège à Genève, au Bureau international du travail. Son but principal est de promouvoir et de développer la sécurité sociale dans toutes les parties du monde.

Afin d'intensifier les actions de prévention dans les entreprises de l'industrie chimique (y compris les industries des matières plastiques, des explosifs, du pétrole et du caoutchouc), un comité spécialisé, le



**COMITÉ INTERNATIONAL DE L'AISS
POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES
PROFESSIONNELS DANS L'INDUSTRIE
CHIMIQUE**

a été constitué en 1970. La présidence et le secrétariat de ce Comité sont assurés par la Berufsgenossenschaft der chemischen Industrie (Caisse mutuelle d'assurance accident de l'industrie chimique), dont le siège est à Heidelberg (République fédérale d'Allemagne).

Nota:

On trouvera en fin de brochure
une liste des publications du
Comité Chimie de l'AISS.

Plus de sécurité, de meilleurs résultats

Publication du

Comité international de l'AISS pour la prévention des risques
professionnels dans l'industrie chimique
Kurfürsten Anlage 62, D-69115 Heidelberg, Allemagne

Avec la collaboration de

Allgemeine Unfallversicherungsanstalt (AUVA),
Vienne, Autriche
BASF AG,
Ludwigshafen, Allemagne
Berufsgenossenschaft der chemischen Industrie,
Heidelberg, Allemagne
Deutsche Shell AG,
Hambourg, Allemagne
Institut national de recherche et de sécurité (INRS),
Paris, France
Schweizerische Unfallversicherungsanstalt (SUVA),
Lucerne, Suisse

Auteurs

K. Bamberger, Ludwigshafen, Allemagne
A. Gottschalk, Ludwigshafen, Allemagne
A. Hinger, Vienne, Autriche
H. Hoffmann, Francfort, Allemagne
H. Knies, Ludwigshafen, Allemagne
W. Kunz, Vienne, Autriche
R. Littinski, Hambourg, Allemagne
B. Ludborzs, Heidelberg, Allemagne
H. Möhle, Cologne, Allemagne
M. Monteau, Nancy et Paris, France
D. Ramel, Lucerne, Suisse

Maquette et illustration

A. Gottschalk, Ludwigshafen, Allemagne
T. Tauber, Ludwigshafen, Allemagne
R. D. Wuthe, Weinheim, Allemagne

Sommaire

Préambule	7
Introduction	8
Plus de sécurité - de meilleurs résultats : est-ce vrai ?	11
De meilleurs résultats, c'est bien ! Mais la sécurité ne coûte-t-elle pas trop cher ?	11
Les mesures techniques ne suffisent plus	14
Des améliorations notables sont-elles encore possibles ?	15
Investir à bon escient	17
Les résultats	18
Qui doit faire de la prévention ?	22
La sécurité : un objectif de l'entreprise	23
Plus de sécurité - de meilleurs résultats : les premiers pas	27
Il n'y a que le premier pas qui coûte	27
Maintenant, nous fixons ensemble les objectifs	31
La sécurité passe par l'ordre et la propreté	32
La sécurité : on en parle	35
Tirer les leçons de l'expérience	39
Perspectives	43
Publications du Comité	46

Préambule

Les progrès techniques et l'expérience acquise dans l'emploi des produits ont permis ces dernières années d'améliorer le niveau de sécurité dans toutes les branches d'activité, en particulier dans l'industrie chimique. On s'aperçoit aujourd'hui que la technique ou les règles d'emploi des produits **ne suffisent plus** à faire progresser la sécurité. Il est cependant possible de réduire encore les taux d'accidents si les chefs d'entreprise et l'encadrement font de la sécurité l'un des objectifs de l'entreprise et assurent, là aussi, leur rôle de décideurs.

La série «Améliorer la sécurité» publiée par le Comité Chimie de l'Association internationale de la sécurité sociale devrait éclairer ce point de vue et convaincre les chefs d'entreprise et l'encadrement de l'intérêt d'une action de prévention bien conduite.

La première partie, «Plus de sécurité, de meilleurs résultats», montre que par leur investissement personnel et leur comportement, les chefs d'entreprise et l'encadrement peuvent exercer une influence positive sur la sécurité, la production et bien d'autres facteurs. Convaincu que «bien gérer la sécurité, c'est bien gérer l'entreprise», le Bureau du Comité Chimie de l'AISS espère que cette publication contribuera à «améliorer la sécurité» et les résultats de l'entreprise.



Lauer
Président du Bureau
du Comité Chimie

Introduction

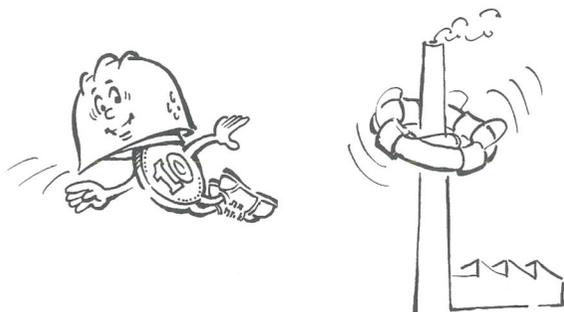


Certainement pas !

Dans les entreprises performantes, on sait depuis longtemps que la sécurité du travail n'est pas un luxe, mais qu'elle va de pair avec une amélioration de la «sécurité de l'entreprise» dans les domaines les plus divers.

La prévention des accidents ne constitue pas seulement une obligation légale : c'est aussi un devoir humanitaire et une nécessité économique.

Ces propos de Werner von Siemens sur les relations entre les points de vue réglementaire, éthique et économique datent de 1880.



En 1904, dans un ouvrage sur les procédés industriels et le génie chimique, A. Wolfrum ne s'en tient pas aux seuls aspects techniques. Il souligne, lui aussi, les relations entre sécurité du travail, responsabilité sociale et résultats économiques :

**Sécurité du travail -
sûreté de la production**

La production industrielle n'a de raison d'être que lorsqu'elle assure un bénéfice sans compromettre l'intégrité physique des individus.

**Sécurité du travail -
réduction de l'absentéisme**

Une installation chimique conçue sans tenir compte de l'opérateur est une mauvaise installation exigeant des aménagements chaque fois que les ouvriers sont atteints.

Sécurité du travail - bon climat dans l'entreprise

Visant à assurer le bien-être général de l'individu, l'hygiène représente, du point de vue économique, la préservation et le développement du potentiel industriel.

**ET CELA RESTE
VRAI ?**



Certainement. L'expérience acquise depuis plus d'un siècle le confirme :

La prévention ne répond pas uniquement à une obligation morale, et ne permet pas seulement de protéger les salariés. Les effets de la prévention sont multiples :

- amélioration de la qualité des produits
- accroissement de la disponibilité des salariés et des installations
- réduction des pertes dues au rebut
- rationalisation des consommations d'énergie
- amélioration de l'image de l'entreprise, du climat dans l'entreprise et de l'investissement personnel des salariés
- réduction des risques de dommages matériels et des risques pour l'environnement.

***Aujourd'hui comme hier,
bien gérer la sécurité,
c'est bien gérer l'entreprise !***

**ET VOUS ?
ÊTES-VOUS
DÉJÀ UN BON
GESTIONNAIRE ?**



Plus de sécurité - de meilleurs résultats : est-ce vrai ?



Il est clair que la sécurité a un coût. Elle peut même paraître chère si vous considérez ce coût isolément.

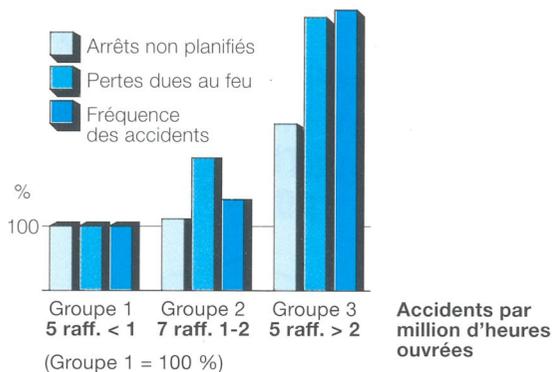
Mais pour un chef d'entreprise avisé, cette question appelle une seule réponse : la sécurité n'est pas si chère ! Il sait bien que les sommes investies dans la sécurité du travail portent leurs fruits dans bien d'autres domaines :

- sécurité des installations et des produits
- protection de l'environnement
- organisation du travail
- esprit d'équipe.

***Pour un chef d'entreprise avisé,
les dépenses sécurité, ça paie.***

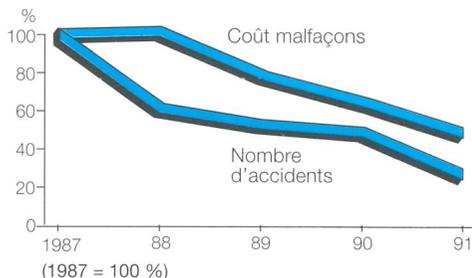
Bien des entreprises ont pu le constater :

- En comparant sur une période assez longue ses 17 raffineries européennes (classées selon la fréquence des accidents), un grand groupe pétrolier a observé ce qui suit :



Le diagramme montre bien que les raffineries ayant le plus fort taux d'accidents ont également des pertes importantes dans d'autres domaines.

- Dans une entreprise du bâtiment de 300 salariés environ, on a comparé l'évolution des accidents et l'évolution des coûts résultant des malfaçons (dans le cadre de la garantie décennale) en % du chiffre d'affaire.



En cinq ans, l'intensification des activités de prévention a permis de réduire des trois quarts le nombre d'accidents, et le coût des malfaçons a été divisé par deux.

Ces quelques chiffres donnent une idée de la relation entre les efforts de prévention et les résultats de l'entreprise. Décidément,

bien gérer la sécurité, c'est bien gérer l'entreprise.

Si, à première vue, la sécurité du travail peut sembler un coût supplémentaire, ce coût apparaît sous un tout autre jour lorsqu'on sait que toute action de prévention a des répercussions positives dans d'autres domaines.

Et le rapport coûts-bénéfices sera encore meilleur si vous faites de la sécurité du travail

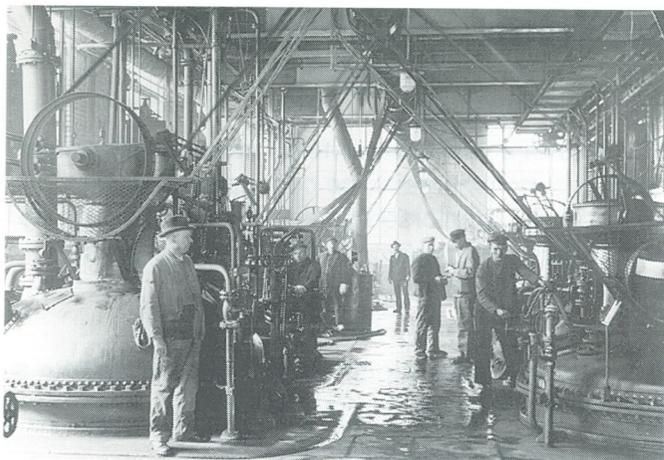
- votre affaire, une «affaire de décideur»
- l'une des missions des cadres de votre entreprise.

**LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL
EST AFFAIRE DE DÉCIDEURS!**

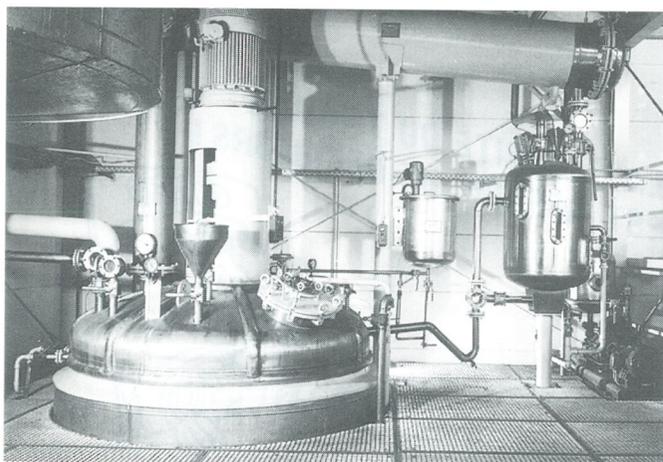


Prenez dès maintenant quelques minutes pour vous familiariser avec certaines des règles du succès en matière de prévention.

Les mesures techniques ne suffisent plus



**Organes
d'entraînement
vers 1900**



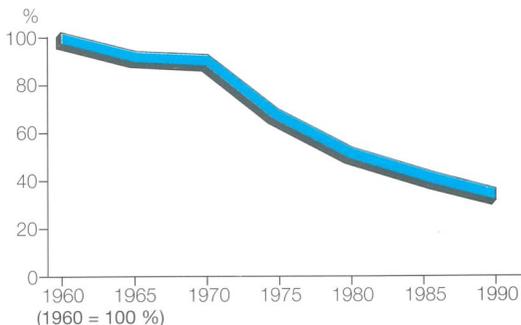
**Installations
actuelles**

Plus d'un siècle d'expérience, des efforts techniques importants et, le progrès social aidant, une moindre acceptation des risques au poste de travail ont considérablement fait avancer la prévention. Les statistiques d'accidents, qui demeurent le principal critère d'évaluation de la sécurité, le confirment.

Ces trente dernières années, le nombre d'accidents a été divisé par deux dans l'industrie, toutes branches confondues, et par trois dans l'industrie chimique.

Fréquence des accidents

Accidents déclarés par million d'heures ouvrées



**DES AMÉLIORATIONS
NOTABLES SONT-ELLES
ENCORE POSSIBLES?**



Tout à fait, car la baisse des taux d'accidents entre 1960 et 1980 a résulté pour l'essentiel des progrès techniques réalisés. Depuis près de 10 ans, les insuffisances techniques ne sont plus les principales causes d'accident. Dans de nombreux secteurs, leur incidence est inférieure à 10 %.

En revanche, toutes les études récentes montrent que l'organisation de la prévention et l'intégration de l'homme aux activités de prévention n'ont pas progressé au même rythme que la prévention technique. A l'heure actuelle, la plupart des accidents résultent de déficiences de l'organisation ou du management.

Seule une amélioration de la gestion et de l'organisation peut encore apporter des progrès notables !

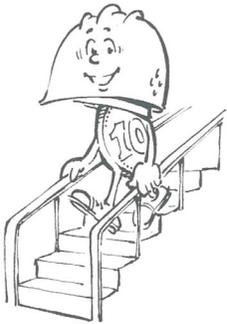
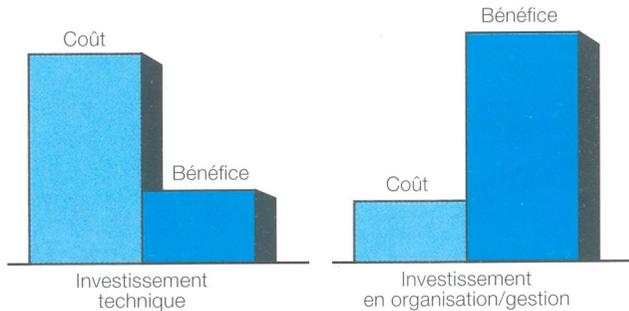


Lorsque le personnel

- est bien géré,
 - maîtrise bien les techniques préventives et
 - les applique systématiquement dans l'entreprise,
- cela ne se traduit pas seulement par une réduction des accidents liés à des déficiences de l'organisation ou du management : les défaillances techniques sont aussi identifiées et éliminées plus rapidement, le personnel devient plus performant et les résultats de l'entreprise s'améliorent.

Investir à bon escient

Ces dernières décennies, des sommes importantes ont été investies dans la prévention technique, et ces efforts seront sans doute poursuivis à l'avenir. Cependant, si l'on considère les statistiques d'accidents récentes, ces sommes dégagent souvent un moindre retour d'investissement que les efforts en matière d'organisation de la prévention.



**LES MESURES
TECHNIQUES
NE SUFFISENT
PAS !**

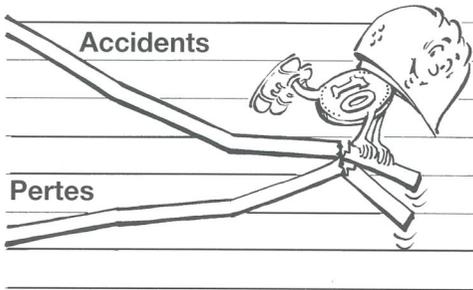
Le schéma montre que la rentabilité de l'investissement est supérieure lorsqu'il est consacré à améliorer l'organisation de la prévention que lorsqu'il est consacré à améliorer des techniques dont le niveau est d'ores et déjà satisfaisant. Une augmentation des investissements à caractère exclusivement technique peut même nuire à la sécurité, dans la mesure où un excès de confiance dans la technique conduit à sous-estimer les risques résiduels. L'organisation de la sécurité et la gestion du personnel jouent donc un rôle primordial.

Ces relations coûts-bénéfices montrent bien où résident les principales possibilités d'amélioration de la prévention, une fois épuisé l'arsenal des ressources techniques.

Les résultats

On ne le répètera jamais assez, les efforts de prévention ont des effets positifs dans de nombreux domaines :

- climat de l'entreprise
 - productivité
 - image de l'entreprise
- etc.



**IL N'Y A PAS
QUE LE NOMBRE
D'ACCIDENTS
QUI DIMINUE !**

Les mesures organisationnelles destinées à améliorer la sécurité ont des répercussions positives sur les paramètres suivants :

- ordre et propreté
- disponibilité des installations
- taux de rebut
- qualité des produits.

**Sécurité, résultats économiques
et image de l'entreprise sont
indissociables !**

La sécurité dans l'entreprise, c'est aussi des salariés plus satisfaits et plus efficaces.

La sécurité : un nouvel état d'esprit



Lorsque le personnel est intégré aux activités de prévention, il prend mieux conscience de tous les problèmes de l'entreprise.

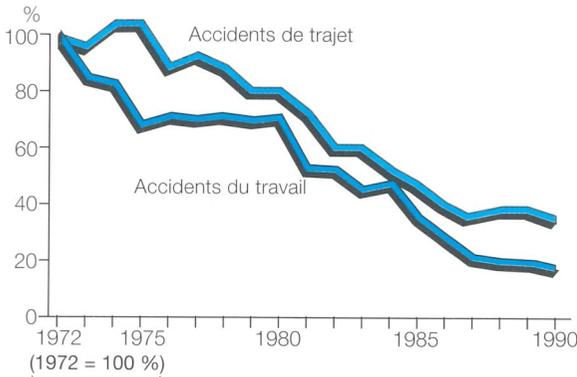
Les salariés sensibilisés à la sécurité

- ont un autre regard sur leur travail,
- envisagent les processus de production sous l'angle de la sécurité et de la productivité,
- s'identifient à l'entreprise,
- communiquent leurs connaissances à d'autres,
- donnent l'exemple aux nouveaux,
- ont l'esprit d'équipe et
- font des propositions d'amélioration.

Avec le temps se développe une «culture de la sécurité» qui a des effets positifs sur la sécurité des salariés, mais aussi sur la sûreté des processus de production et sur la qualité des produits.

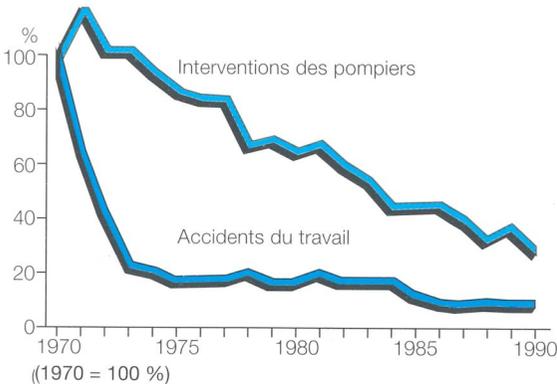
Bien des exemples montrent qu'un plus grand effort en matière de prévention dans l'entreprise a des répercussions très nettes dans d'autres domaines :

- Les effets de la prévention ne s'arrêtent pas aux portes de l'entreprise. Ils s'observent également dans le domaine de la sécurité routière.



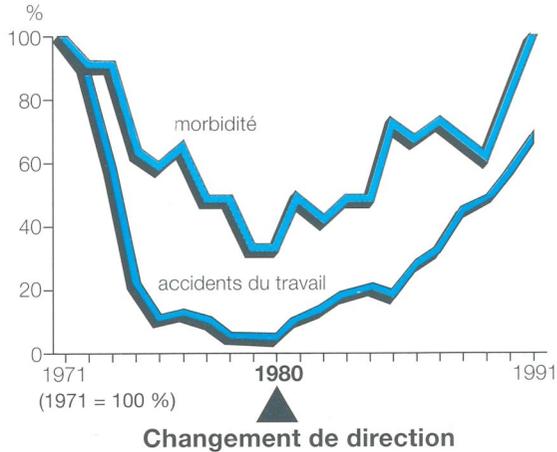
Moins d'accidents - moins d'absentéisme - de meilleurs résultats

- Dans une entreprise où, depuis le début des années 70, la prévention est devenue l'affaire de la direction, le nombre d'accidents a diminué, et avec lui le nombre d'interventions des pompiers de l'entreprise sur incendies ou fuites de gaz.



Les chiffres montrent que l'entreprise est devenue globalement plus sûre. De plus, les pompiers sont appelés beaucoup plus tôt qu'auparavant en cas d'incident ou d'accident.

- Dans une autre entreprise, c'est l'évolution des accidents et de la morbidité après un changement de direction qui donne à réfléchir sur les tenants et aboutissants de la prévention :



Les cadres influent sur le climat de l'entreprise et sont garants de la «culture sécurité». Les efforts de prévention avaient rapidement porté leurs fruits. Peu de temps après le changement de direction, on en est revenu à la situation initiale.

MAIS ALORS, LA PRÉVENTION, ÇA PAIE «AU CENTUPLÉ»!



Qui doit faire de la prévention ?



**Tout le monde, bien sûr,
et pas seulement les spécialistes !**

En premier lieu, le chef d'entreprise,
puis
les cadres à tous les niveaux
et
tout le personnel de l'entreprise.

**Chacun à son niveau et à la mesure
de ses moyens !**



**POUR BALAYER UN
ESCALIER, ON COMMENCE
PAR LE HAUT !**

**... mais on a besoin
de toutes les marches
pour monter !**

La sécurité : un objectif de l'entreprise

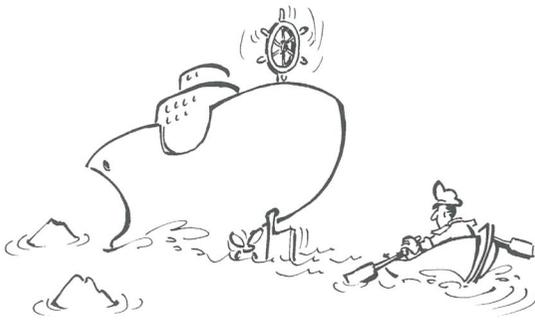
Il y a donc une étroite corrélation entre les résultats de l'entreprise et les efforts réalisés en matière de prévention. On ne le répètera jamais assez :

«Les résultats et la sécurité sont des objectifs de même importance pour l'entreprise»



Il ne suffit pas d'avoir conscience de ces relations et de le dire haut et fort. Il faut se fixer des objectifs et se donner les moyens de les atteindre.

Chacun sait qu'en toutes choses, les bonnes résolutions ne suffisent pas. Un investissement personnel, des efforts notables, mais aussi un suivi et des contrôles sont nécessaires.



Songeriez-vous, par exemple, à partir en croisière sur un bateau dont le capitaine se contenterait d'indiquer le cap au départ, fixerait les attributions de chacun, puis quitterait le bord et laisserait l'équipage livré à lui-même ?



CERTAINEMENT PAS !

Dans l'entreprise aussi, un suivi est indispensable. Sinon, on pourrait supprimer bien des postes d'encadrement ! Les quantités produites, la qualité font l'objet de contrôles rigoureux. Nul n'admettrait que des lots défectueux ou déclassés soient produits intentionnellement,

ou par simple négligence. On s'attache, au contraire, à rappeler sans cesse les procédures à suivre, à en informer le personnel, et les contrôles sont quotidiens.

Bien sûr !

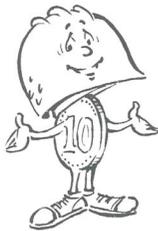
Pour la sécurité comme pour tout ce qui se passe dans l'entreprise, en tant que chef d'entreprise et supérieur hiérarchique, vous êtes la cheville ouvrière et le responsable.

**ET POUR LA SÉCURITÉ,
C'EST LA MÊME CHOSE ?**



Naturellement, cela ne signifie pas que vous deviez tout faire vous-même. Donnez des orientations et impliquez vos cadres dans les activités de prévention. Si les quantités produites, la qualité et les coûts sont de leur ressort, ils ont aussi un rôle moteur à jouer pour ce qui est de la sécurité des salariés et de l'entreprise.

Veillez à ce que les méthodes de management qui ont fait leurs preuves dans la production soient appliquées aussi à la sécurité du travail.



**ON N'A RIEN
SANS RIEN !**

Prenez les lunettes de protection, par exemple. Vous les avez achetées, des instructions ont été données aux salariés, et pourtant, ils ne les utilisent pas.

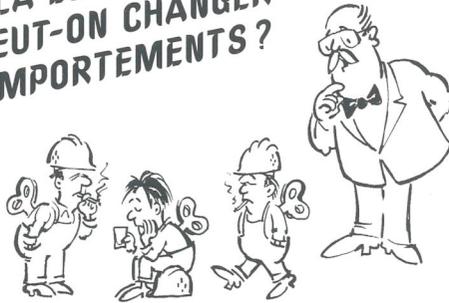
Certains cadres répètent à qui veut les entendre qu'en dépit des directives et des nombreux rappels à l'ordre, les salariés ne portent toujours pas leurs lunettes.

La hiérarchie aurait-elle la même attitude si des conteneurs n'étaient remplis qu'à moitié ou si un mélange de colorants n'était pas fait correctement ?



**AVEC MOI,
ÇA SERAIT
LA PORTE !**

**TOUT CELA EST ÉVIDENT !
MAIS PEUT-ON CHANGER
LES COMPORTEMENTS ?**



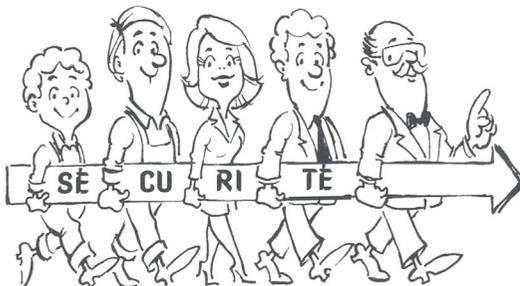
Certainement, même si tous les objectifs ne peuvent pas toujours être atteints tout de suite.

L'homme est un être intelligent et adaptable. Il utilise les espaces de liberté, mais peut aussi accepter rapidement certaines règles.

S'il est capable d'être ponctuel, de veiller à la qualité des produits, il est tout aussi capable de faire de la prévention.

Commencez, faites les premiers pas ; ils sont simples et donneront rapidement des résultats tangibles. L'important, c'est que cela vienne de vous, les résultats vous encourageront à poursuivre.

Voyons au chapitre suivant en quoi peuvent consister ces premiers pas.



Plus de sécurité - de meilleurs résultats : les premiers pas !



**IL N'Y A QUE LE PREMIER
PAS QUI COÛTE !**

Dans le domaine de la sécurité aussi, cela se vérifie. Ce qui compte, c'est de faire le premier pas, et d'avoir de la suite dans les idées.

On a déjà vu que la prévention améliore les résultats de l'entreprise. Cela vaut aussi bien pour la petite entreprise que pour la grande. Les vieux routiers de la prévention le savent bien.

Un chef d'entreprise raconte :

J'ai toujours été pour la sécurité.

Quand on m'a dit que mon investissement personnel dans les activités de prévention pouvait aussi améliorer les résultats de mon entreprise, cela m'a intéressé.

J'ai décidé de me faire conseiller.

J'ai d'abord pensé qu'il devait y avoir des spécialistes que je pourrais charger de cette mission. Mais j'ai vite compris que si j'avais constamment besoin de l'aide de spécialistes internes ou externes, c'était à **moi** d'assurer le management, pour que nos actions aboutissent.

JE VOULAIS EN SAVOIR PLUS !



Chacun pourra constater que son propre comportement influe sur celui de ses collaborateurs. C'est d'ailleurs ce que dit le bon sens populaire :

«Les chiens ne font pas des chats»

L'exemple donné par le supérieur hiérarchique doit être crédible.

Que veut dire «donner l'exemple» ?

Je commence par mettre en application tout ce que je sais sur la sécurité du travail :

- **je** respecte les règles de sécurité,
 - **je** porte toujours les équipements de protection individuelle prescrits,
 - **j'**utilise les voies de circulation prévues,
 - **j'**encourage les efforts en matière de sécurité
- et
- **je** ne laisse passer aucune infraction aux règles de sécurité.

**JE DONNE
L'EXEMPLE**

**A chaque jour un
temps pour la sécurité,
telle est désormais
ma devise.**



Réunions, entretiens, consultations, directives et contrôles ont toujours occupé une large part de mon temps. Je pose désormais systématiquement la question de la sécurité, et j'ai constaté que cela ne prend guère plus de temps.

Le personnel a tout de suite remarqué que j'avais attrapé le «virus de la sécurité», comme ils disent entre eux. Ils ont pris le pli et font soudain preuve, en paroles et en actes, d'un esprit de sécurité bien plus grand. On voit qu'ils prennent cela au sérieux, à tel point qu'ils se sont mis à me faire part de leurs exigences dans ce domaine.



Je trouve cela normal : moi aussi, j'ai des exigences vis-à-vis de mes collaborateurs.

**MAINTENANT, TOUT LE MONDE
COMPREND CE QUE JE VEUX !**



Lorsque j'ai commencé à me préoccuper d'améliorer la sécurité, j'ai réalisé que mon entreprise se situait dans la moyenne pour ce qui est de la production, mais qu'elle était moins bonne que d'autres pour les taux d'accidents et le coût des accidents.

Cela m'a fait un choc. Je me demande, aujourd'hui, pourquoi je ne m'y suis pas intéressé plus tôt, et pourquoi j'ai tant tardé à amener mes collaborateurs à la prévention.

Maintenant, nous fixons ensemble les objectifs

Nous nous fixons des objectifs, et nous savons tous qu'il est important de les poursuivre ensemble.

Et c'est ensemble aussi que nous cherchons les meilleures solutions pour atteindre ces objectifs. Nous assurons, étape par étape, le suivi des résultats.

J'avais déjà pris l'habitude de réunir mes collaborateurs pour discuter des problèmes de l'entreprise et prendre des dispositions.

Aujourd'hui, nous faisons la même chose pour la sécurité du travail. Lorsque des problèmes apparaissent, ils sont examinés et résolus au cours des réunions de service ou dans le cadre de groupes de travail.



Ce qui nous étonne toujours autant, c'est que des discussions ne portant, au départ, «que sur la sécurité du travail», permettent si souvent de débusquer et de régler des problèmes «ordinaires».

Au quotidien, il est de plus en plus évident pour tous que la sécurité conduit vraiment à de meilleurs résultats.

La sécurité passe par l'ordre et la propreté



J'ai toujours aimé faire le tour de l'entreprise chaque fois que c'était possible. Les salariés savent que je connais bien le travail et que je réagis immédiatement en cas de problème. Aujourd'hui, je m'intéresse aussi à la sécurité, au cours de ces visites.

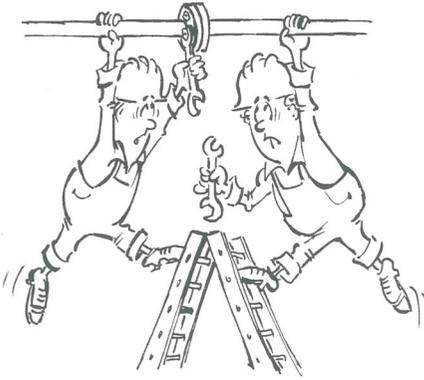
Chacun sait que je réagis tout autant aux problèmes de sécurité qu'au gaspillage de matières premières ou d'énergie ou au laisser-aller, et que je tiens plus que jamais à l'ordre et à la propreté. Les salariés sont presque gênés quand je m'arrête pour ramasser quelque chose ou pour ranger un objet. En tous cas, l'établissement est plus propre, mieux rangé.

C'est presque un plaisir de s'y déplacer.

Les contrôles sécurité-ordre-propreté

Tous les premiers mercredis du mois, à 10 heures tapantes, je débarque avec l'ingénieur de sécurité dans un secteur de l'entreprise désigné par tirage au sort. Tout le monde se demande «où le vieux va se pointer».

Chacun sait maintenant qu'on peut aborder tous les problèmes, pendant ces visites, et que «le vieux» se préoccupe de l'ordre et de la propreté, mais aussi, bien sûr, de tout ce qui touche à l'entreprise.



Cela nous a donné récemment l'occasion d'observer deux monteurs qui réparaient une canalisation : le mode opératoire n'était absolument pas conforme aux règles de sécurité, ils faisaient de la voltige dans les conduites. Naturellement, nous les avons tout de suite interrogés : leur comportement résultait pour une part de difficultés techniques et organisationnelles.

Dans un premier temps, la solution adoptée a été d'assurer l'échelle et d'utiliser des harnais anti-chute.

Parallèlement, on a créé une commission de sécurité «Interventions sur les canalisations», avec le personnel d'entretien, mais aussi avec des représentants des services d'étude, afin d'assurer une prise en compte des questions de sécurité dès la conception et la réalisation des installations.

La commission a rédigé des consignes de sécurité pour les travaux sur les canalisations. Comme vous le voyez, il s'agit là de mesures peu coûteuses, dans l'ensemble, mais très efficaces. La formation des salariés est assurée sur la base de ces règles de sécurité, et un suivi des travaux est assuré.

Des problèmes de toutes sortes sont ainsi détectés, pris en compte, analysés et résolus.

Ces visites me donnent l'occasion de «vivre» mon entreprise. Je ne les manquerais désormais pour rien au monde, et je vois bien leur impact sur la sécurité et la production, pas «seulement» sur l'ordre et la propreté.

Règles de sécurité : interventions sur les canalisations

Risques

Les canalisations peuvent

- transporter des produits toxiques, corrosifs ou irritants
- être brûlantes ou contenir des produits brûlants
- être sous pression ou supporter un effort mécanique
- contenir des résidus de produits, après la vidange
- être difficilement accessibles ou placées trop haut

Mesures techniques de prévention

Les canalisations doivent

- être disposées de telle sorte qu'au moins les robinets et les brides soient accessibles d'un emplacement sûr pour l'opérateur
- être équipées de dispositifs d'obturation et de décharge de la pression en nombre suffisant
- être étiquetées de façon à exclure tout risque de confusion

Mesures organisationnelles de prévention

Les travaux sur les canalisations ne doivent être entrepris que si

- l'ordre en a été donné par écrit avec mention des mesures de sécurité à mettre en oeuvre
- une signalisation claire est apposée au point d'intervention
- il a été procédé à l'obturation de la canalisation, à la décharge de la pression et au nettoyage ou au purgeage
- il existe / on a aménagé un emplacement sûr pour l'opérateur
- un accord est intervenu sur le travail à effectuer au point d'intervention
- les équipements de protection individuelle spécifiés par l'ordre d'intervention sont bien utilisés

Mesures de protection individuelle

Pour tous les travaux sur des canalisations, il faut d'une manière générale

- porter des lunettes ou un écran facial, des gants appropriés et des vêtements de protection fermés
- utiliser, pour se tenir à des emplacements insuffisamment protégés, des harnais antichute et des dispositifs de retenue
- lors de l'ouverture des brides, travailler en-dessous de la hauteur des yeux et desserrer d'abord les boulons les plus éloignés du corps
- avant de retirer les boulons, séparer les brides et dégager le joint

La sécurité, on en parle

Pour faire passer l'information, promouvoir la sécurité et développer de bons réflexes, il faut d'abord communiquer.

Le personnel doit être acquis à la sécurité. Nous rappelons sans cesse à chacun combien sa contribution est importante pour améliorer la sécurité et les résultats de l'entreprise.

Bien des événements, dans l'entreprise, peuvent être l'occasion de traiter de sécurité. Nous fournissons à nos chefs d'atelier des supports destinés à faciliter la conduite de réunions et l'information.

Nous souhaitons que chacun puisse intervenir dans les discussions, et que les documents d'information soient rédigés dans un langage clair, accessible à tous.

Nous appliquons certaines règles simples :

- donner les informations avec calme et impartialité
- permettre à chacun de prendre la parole
- encourager les propositions constructives.

En influant sur le comportement de nos collaborateurs, nous nous efforçons de modifier le comportement général. Ainsi, les réunions du lundi, qui servaient depuis des années à examiner les problèmes des différents secteurs de l'entreprise, sont désormais consacrées aussi à la sécurité. Chaque responsable discute avec ses collaborateurs des problèmes de sécurité à résoudre ; des solutions sont trouvées et le responsable en réfère à sa hiérarchie.

Notre devise :
La sécurité, on
en parle !



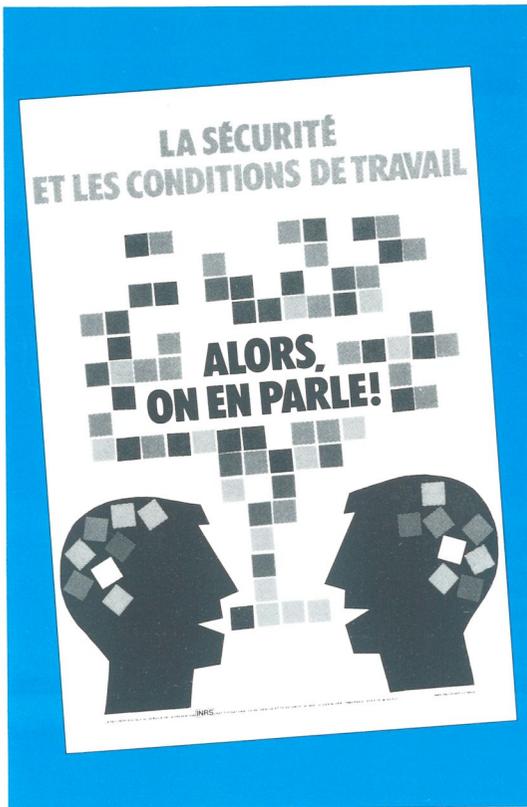
**AVEC CHACUN
À TOUS LES NIVEAUX
EN TOUTE OCCASION**

Une attention particulière est accordée aux «nouveaux», ainsi qu'aux salariés affectés à un nouveau poste ou à une nouvelle activité.

Des règles pour l'accueil des nouveaux embauchés ont été élaborées :

Règles pour l'accueil des nouveaux embauchés

- Un nouveau doit être systématiquement informé des points suivants : tâches à effectuer, attributions de ses supérieurs, limites des zones de surveillance, voies de circulation pour les personnes, plan d'alarme, conduite à tenir en cas d'urgence, voies d'évacuation et sorties de secours, premiers secours
- Il doit en particulier recevoir des instructions relatives aux risques liés à son travail et aux mesures de protection, interdictions et dispositions de sécurité
- Il doit connaître les exigences propres à son poste de travail (règles relatives à la protection de certaines catégories de salariés, critères d'aptitude, examens médicaux prescrits avant l'embauche)
- Il doit connaître les équipements de protection individuelle exigés à son poste de travail, qui doivent lui être remis et qu'il doit savoir utiliser
- Ces règles s'appliquent aussi aux intérimaires et aux remplaçants



Les affiches, que l'on apposait jusqu'ici un peu «au petit bonheur», sont utilisées aujourd'hui de façon mieux ciblée, pour susciter et alimenter des discussions. Nous avons élaboré des principes pour les campagnes d'affichage. Le choix des affiches est déjà l'occasion de réfléchir à la sécurité. Le thème du mois peut être motivé par une modification du règlement intérieur, un nouveau produit dangereux, ou encore un accident ou des dégâts matériels.

Principes pour la conduite des campagnes d'affichage

- On choisit un thème d'actualité
- La campagne commence le même jour dans toute l'entreprise
- Les affiches sont apposées aux points névralgiques
- Tous les cadres sont impliqués dans la campagne : discussions, comportement des responsables, suivi
- Mesures d'accompagnement : distribution d'affichettes, information, discussions
- La durée d'une campagne est limitée à quatre semaines
- A la fin d'une campagne, toutes les affiches sont retirées et l'on passe à un autre thème

Notre démarche consiste avant tout à sensibiliser et à informer. Nous savons cependant que tous les problèmes de sécurité ne peuvent pas être résolus par la discussion. Petit à petit, nous sommes donc devenus plus conséquents, en matière de sécurité.

Les salariés l'ont vite accepté, car nous avons déjà une attitude conséquente dans le domaine de la qualité ou du respect des horaires de travail, notamment.



Chacun sait bien que je ne recule pas, moi non plus, devant les conséquences. Tout le monde a appris que je ne tolère aucun manquement aux directives, y compris lorsqu'il s'agit de directives de sécurité.

Tirer les leçons de l'expérience



Nous avons encore des accidents, mais de moins en moins souvent !

Ce progrès est aussi le fruit d'une démarche systématique d'analyse des accidents, ainsi que des réunions de réflexion organisées à cette occasion. Elles ont souvent conduit à l'adoption de nouvelles mesures techniques ou organisationnelles applicables à la sécurité et à la production.

J'ai froid dans le dos quand je pense aux prétendues «enquêtes après accidents» réalisées autrefois. Je ne me préoccupais que des sinistres provoquant des blessures graves ou de gros dégâts matériels.

Aujourd'hui, nous savons tous que la gravité de l'accident n'a qu'un caractère aléatoire et que l'analyse de tous les accidents est un élément essentiel de la prévention.

Le premier pas vers une analyse systématique des accidents remonte à un accident sans gravité, survenu dans l'entrepôt principal, qui s'était heureusement soldé par une simple égratignure à la main.

Événement :

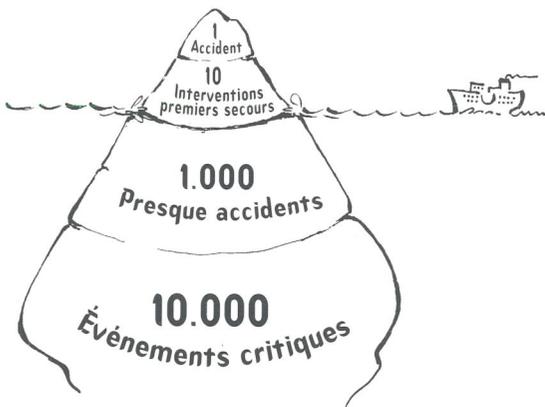
Un bidon de 5 kg tombe d'une palette entreposée sur un rayonnage à 3 m de hauteur.

Conséquences possibles :

- le bidon tombe à côté d'une personne
→ presque accident
- le bidon effleure une personne
→ accident sans gravité
- le bidon tombe sur une personne (sans casque)
→ accident grave

Les discussions sur cet événement, menées à tous les niveaux et dans tous les groupes, ont conduit à introduire l'arrimage des charges palettisées et favorisé le port du casque. Elles ont aussi permis de faire comprendre la «théorie de l'iceberg».

Les accidents ne sont que la pointe de l'iceberg



- il est utile et nécessaire d'intervenir **après** un accident **mais** l'accident s'est déjà produit
- mieux vaut prévenir que guérir, et intervenir **avant** l'accident
- identifier les risques d'accident permet d'éviter les accidents ou d'en réduire le nombre.

Toute réduction du nombre d'événements critiques entraîne une réduction du nombre d'accidents.

Aujourd'hui, nous essayons d'assurer un recensement aussi complet que possible des incidents (presque accidents), afin de les analyser. Des formulaires de déclaration ont été mis au point.

Circulation d'une déclaration d'accident

Déclaration d'accident interne à l'entreprise

N° 21/92 43

La présente déclaration doit être remise à la direction dans un délai maximum de 3 jours ouvrés

	Date	Signature
1 supérieur direct	13/8	<i>[Signature]</i>
2 chef d'atelier	13.8	<i>[Signature]</i>
3 responsable sécurité	14.8	<i>[Signature]</i>
4 chef de service	15.8	<i>[Signature]</i>
5 direction	15.8	<i>[Signature]</i>
6 service sécurité		

Il nous paraît indispensable que tous les salariés et les cadres soient informés dès que possible des incidents, des résultats de l'enquête et des mesures à prendre.

Chaque responsable est tenu d'examiner très rapidement avec tous ses collaborateurs les données de l'analyse et de prendre les mesures qui s'imposent dans son secteur.

Je tiens à être informé personnellement de tout incident dans un délai de trois jours au plus, afin d'avoir la possibilité d'intervenir dans la réflexion qui s'ensuit.

Dans bien des cas, il n'est pas nécessaire, ou pas possible, de prendre des mesures techniques ; c'est pourquoi il importe de mener chaque fois une discussion approfondie sur la sécurité.

Je suis fermement convaincu que mes efforts ont un effet positif sur l'esprit de sécurité de mes collaborateurs, et je m'attache à

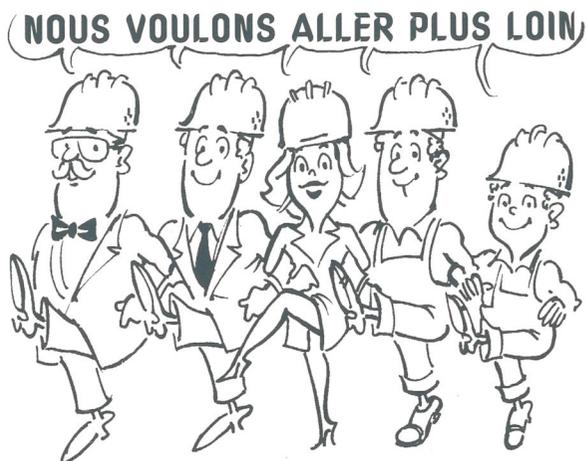
- intégrer le personnel aux discussions
- régler les problèmes sur le terrain et faire appliquer les mesures qui s'imposent
- étendre l'application des solutions retenues à tous les secteurs concernés
- faire prendre conscience aux cadres de leurs obligations en matière de contrôle
- ne tolérer aucune situation ni aucun comportement contraire à la sécurité.

On n'imagine pas les discussions que peut soulever une simple demande de précisions de ma part. Et je ne cesse de m'étonner que tout cela ne me prenne pas plus de temps.

Mes débuts dans la prévention m'ont fait penser plus d'une fois à mes débuts dans la vie professionnelle. Là aussi, il a fallu beaucoup apprendre, faire preuve d'acharnement et encaisser les revers. Aujourd'hui, les résultats sont là dans le domaine de la sécurité aussi, et je sais que ce n'est pas fini.



Mes collaborateurs et moi-même sommes à présent familiarisés avec les premières étapes. Avec le recul, il faut avouer que nos premiers pas ont parfois été trop hésitants, trop timides, ou trop ambitieux. Mais nous sommes heureux de les avoir faits : les résultats sont là. Maintenant



Nous avons élaboré un schéma directeur pour la sécurité et la protection de l'environnement.

Schéma directeur pour la sécurité et la protection de l'environnement

- Les résultats de l'entreprise, la sécurité et la protection de l'environnement sont des objectifs de même importance
- Dans l'incertitude, la sécurité et la protection de l'environnement sont prioritaires
- Tous les accidents et risques pour l'environnement peuvent être évités si chaque activité est
 - bien étudiée au préalable
 - conçue pour être sans danger
 - réalisée avec les précautions nécessaires
- Seul un travail exempt de risque est un bon travail
- La sécurité doit faire l'objet de discussions régulières et une formation permanente doit être assurée
- Tous les salariés, mais plus particulièrement les cadres, sont responsables de la sécurité du travail et de la protection de l'environnement

Il ne s'agit pas de faire du neuf à tout prix. Nous allons étudier de près les méthodes qui ont fait leurs preuves dans d'autres entreprises.

Il s'agira peut-être dans un premier temps d'inspections de sécurité plus approfondies, d'analyses de process ou d'autres méthodes d'identification des risques a priori. Nous pensons également à un concours de sécurité, et à diverses autres actions. D'abord et avant tout,

la sécurité doit toujours être à l'ordre du jour.

**ET JE
MAINTIENS LE
CAP**

AISS
Améliorer
la sécurité
2^e partie



On trouvera ci-après la liste des brochures du Comité Chimie de l'AISS disponibles au 1^{er} juin 1993. Pour toute commande, utiliser la carte-réponse A.

D'autres brochures sont en préparation. Pour être systématiquement informé des nouvelles parutions, utiliser la carte-réponse B.

Le Comité publie les actes de tous les colloques qu'il organise. Ces actes reprennent la version intégrale de toutes les communications, dans la langue où elles ont été présentées. Chaque communication est précédée d'un résumé en allemand, anglais et français. Utiliser également la carte-réponse B pour recevoir gratuitement la liste et les tarifs des actes encore disponibles.

La carte-réponse B vous permet en outre de commander une liste récapitulative de toutes les publications des 11 Comités spécialisés de l'AISS.

Si vous-même, votre entreprise ou votre organisme souhaitez adhérer au Comité Chimie, la carte-réponse B vous permet aussi d'obtenir des informations complémentaires et des formulaires d'adhésion.

Bestell-Nr. Order Number Numéro de commande	Sprache Language Langue	Titel Title Titre	zum Preis von against payment of contre paiement de
1	deutsch english français	IVSS-Sektion Chemie ISSA-Section Chemistry AISS Comité Chimie	– – –
2 D	deutsch	Staubexplosionen Diese Broschüre ist für die Sicherheitsfachkraft eines Betriebes und gibt Hinweise zum Erkennen möglicher Gefahrenquellen	DM 8,-
2 E	english	Dust Explosions This brochure is for the safety expert of a factory. It gives hints for the detection of possible hazards	DM 8,-
2 F	français	Explosions de poussières Cette brochure doit permettre aux fonctionnels de sécurité dans l'entreprise d'identifier d'éventuelles sources de danger	DM 8,-
2 I	italiano	Esplosioni da polveri Tali opuscoli sono destinati allo specialista per la sicurezza in un'impresa dando delle istruzioni per riconoscere eventuali focolai di pericolo	DM 8,-
3 D	deutsch	Gasexplosionen Diese Broschüre ist für die Sicherheitsfachkraft eines Betriebes und gibt Hinweise zum Erkennen möglicher Gefahrenquellen	DM 8,-
3 E	english	Gas Explosions This brochure is for the safety expert of a factory, It gives hints for the detection of possible hazards	DM 8,-
3 F	français	Explosions de gaz Cette brochure doit permettre aux fonctionnels de sécurité dans l'entreprise d'identifier d'éventuelles sources de danger	DM 8,-
3 I	italiano	Esplosioni di gas Tali opuscoli sono destinati allo specialista per la sicurezza in un'impresa dando delle istruzioni per riconoscere eventuali focolai di pericolo	DM 8,-
4 D	deutsch	Regeln zum Staubexplosionsschutz an Maschinen und Apparaten Diese Broschüre ist für den Fachmann zur Verhütung von Staubexplosionen	DM 8,-
4 E	english	Rules for dust explosion protection for machines and equipment This brochure is for the expert in prevention of dust explosions	DM 8,-
4 F	français	Règles pour la protection de machines et des appareils contre les explosions de poussières Cette brochure est destinée à l'expert en prévention d'explosions de poussières	DM 8,-
5 D	deutsch	PAAG-Verfahren Risikobegrenzung in der Chemie Wesentlich überarbeitete Neuauflage 1990 ISSA Prevention Series No. 2002 (G) ISBN 92-843-7037-X	DM 15,-

Bestell-Nr. Order Number Numéro de commande	Sprache Language Langue	Titel Title Titre	zum Preis von against payment of contre paiement de
6 D	deutsch	Lagern von gefährlichen Stoffen Ein Kompendium für die Praxis, 2. Aufl. 1993 ISSA Prevention Series No. 2001 (G) ISBN 92-843-7036-1 ISSN 1015-8022	DM 15,-
6 E	english	Storage of dangerous Substances A Practical Guide. 1990 ISSA Prevention Series No. 2001 (E) ISBN 92-843-1036-9 ISSN 1015-8022	DM 15,-
6 F	français	Stockage des produits dangereux Guide pratique. 1990 ISSA Prevention Series No. 2001 (F) ISBN 92-843-2036-4 ISSN 1015-8022	DM 15,-
6 I	italiano	Stoccaggio di sostanze pericolose Guida pratica, 1991 ISSA Prevention Series No. 2001 (I) ISBN 92-843-8036-7 ISSN 1015-8022	DM 15,-
6 Sp	español	Almacenamiento de sustancias peligrosas Compendio practico ISSA Prevention Series No. 2001 (Sp) ISBN 92-843-3036 X ISSN 1015-8022	DM 15,-
7 D	deutsch	Gesundheitsgefährdende Stoffe am Arbeitsplatz Eigenschaften und Schutzmaßnahmen, 1992 ISSA Prevention Series No. 2005 (G) ISBN 92-843-7050-7 ISSN 1015-8022	DM 15,-
7 E	english	Substances hazardous to health in the workplace Properties and protective measures. 1993 ISSA Prevention Series No. 2005 (E) ISBN 92-843-1050-4 ISSN 1015-8022	DM 15,-
7 F	français	Produits dangereux pour la santé au poste de travail. Propriétés et mesures de protection. 1993 ISSA Prevention Series No. 2005 (F) ISBN 92-843-2050-X ISSN 1015-8022	DM 15,-
7 I	italiano	Sostanze nocive sul posto di lavoro. Caratteristiche e misure di protezione. 1993 ISSA Prevention Series No. 2005 (I) ISBN 92-843-8050-2 ISSN 1015-8022	DM 15,-
7 Sp	español	Sustancias nocivas en el puesto de trabajo Características y medidas de protecció 1992 ISSA Prevention Series No. 2005 (Sp) ISSN 1015-8022 ISBN 92-843-3050-5	DM 15,-

- Ich bitte um Zusendung der umseitig vermerkten Broschüren gegen Rechnung an folgende Anschrift:

- Please send the brochures listed on the reverse side to the address below and bill me for these publications:

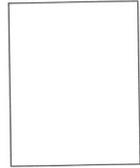
- Je vous prie d'envoyer à l'adresse suivante, contre facturation, les brochures indiquées au verso:

Anschrift / Address / Adresse

Tel.-Nr. _____

Fax-Nr. _____

ANTWORTKARTE A
REPLY CARD A
CARTE-REPONSE A



**Sekretariat der
IVSS – Sektion Chemie
c/o BG Chemie**

Postfach 10 14 80

D-69004 Heidelberg

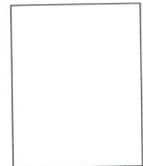
Deutschland
Germany
Allemagne

Anschrift / Address / Adresse

Tel.-Nr. _____

Fax-Nr. _____

ANTWORTKARTE B
REPLY CARD B
CARTE-REPONSE B



**Sekretariat der
IVSS – Sektion Chemie
c/o BG Chemie**

Postfach 10 14 80

D-69004 Heidelberg

Deutschland
Germany
Allemagne

Bestell-Nr. Order Number Número de commande	Exemplare copies nombres	zum Preis von against payment of DM	Betrag amount montant DM	Bestell-Nr. Order Number Número de commande	Exemplare copies nombres	zum Preis von against payment of DM	Betrag amount montant DM	Bestell-Nr. Order Number Número de commande	Exemplare copies nombres	zum Preis von against payment of DM	Betrag amount montant DM
1 D/E/F		—		6 D		15,—		9 D		18,—	
2 D		8,—		6 E		15,—		9 F		18,—	
2 E		8,—		6 F		15,—		9 I		18,—	
2 F		8,—		6 I		15,—		10 D		18,—	
2 I		8,—		6 Sp		15,—		10 F		18,—	
3 D		8,—		7 D		15,—		10 I		18,—	
3 E		8,—		7 E		15,—					
3 F		8,—		7 F		15,—					
3 I		8,—		7 Sp		15,—					
4 D		8,—		8 D		18,—					
4 E		8,—		8 E		18,—					
4 F		8,—		8 F		18,—					
5 D		15,—		8 I		18,—					
Gesamt/Total DM											

- D Ich möchte jeweils über die Neuerscheinungen der IVSS-Sektion Chemie kostenlos informiert werden.
- D Ich möchte über die zur Zeit lieferbaren Berichtsbände der von der Sektion Chemie durchgeführten Internationalen Kolloquien kostenlos informiert werden (Preisliste, Inhaltsverzeichnisse).
- D Ich bitte um kostenlose Zusendung mit den Publikationen der anderen IVSS-Sektionen.
- D Ich interessiere mich für eine Mitgliedschaft in der Sektion Chemie und bitte um kostenlose Information.
- E I would like to receive free information on the new publications of the ISSA Section Chemistry.
- E I would like to receive free information on all currently available proceedings of the international symposia organized by the Section Chemistry (price list, tables of contents).
- E Please send me a free listing of the publication of all other ISSA-Sections.
- E I am interested in becoming a member of the Chemistry Section and would like to receive free information on this.
- F Je désire recevoir systématiquement, sans engagement de ma part, le signalement des nouvelles parutions du Comité Chimie de l'AISS.
- F Je souhaite recevoir gratuitement des informations (titres et tarifs) sur les actes des colloques internationaux organisés à ce jour par le Comité Chimie de l'AISS.
- F Je vous prie de me faire parvenir gratuitement le catalogue de publications des 12 comités AISS.
- F J'aimerais recevoir gratuitement des informations sur les modalités d'adhésion au Comité Chimie de l'AISS.

Bestell-Nr. Order Number Numéro de commande	Sprache Language Langue	Titel Title Titre	zum Preis von against payment of contre paiement de
8 D	deutsch	Sicherheit von Flüssiggasanlagen (Propan und Butan), 1992 ISSA Prevention Series No. 2004 (G) ISSN 1015-8022 ISBN 92-843-7047-7	DM 18,-
8 E	englisch	Safety of Liquefied Gas Installations (Propane and Butane) 1992 ISSA Prevention Series No. 2004 (E) ISSN 1015-8022 ISBN 92-843-7047-4	DM 18,-
8 F	français	Sécurité des installations de gaz liquéfié (butane et propane) 1992 ISSA Prevention Series No. 2004 (F) ISSN 1015-8022 ISBN 92-843-7047-X	DM 18,-
8 I	italiano	Sicurezza degli impianti a gas di petrolio liquefatti (propane e butano) 1992 ISSA Prevention Series No. 2004 (I) ISSN 1015-8022 ISBN 92-843-7047-7	DM 18,-
9 D	deutsch	Wege zu mehr Sicherheit Teil 1: Erfolgreicher durch mehr Sicherheit 1993 ISSA Prevention Series No. 2007 (G) ISSN 1015-8022 ISBN 92-843-7061-2	DM 18,-
9 F	français	Améliorer la sécurité 1^{re} partie: Plus de sécurité, de meilleurs résultats 1993 ISSA Prevention Series No. 2007 (F) ISSN 1015-8022 ISBN 92-843-2061-5	DM 18,-
9 I	italiano	Le vie verso una maggiore scurezza parte 1 Più successo grazie a maggior sicurezza 1993 ISSA Prevention Series No. 2007 (I) ISSN 1015-8022	DM 18,-
10 D	deutsch	Wege zu mehr Sicherheit Teil 2: Sicherheitsaudits 1993 ISSA Prevention Series No. 2008 (G) ISSN 1015-8022 ISBN 92-843-7062-0	DM 18,-
10 F	français	Améliorer la sécurité 2^e partie: Audits de sécurité. 1993 ISSA Prevention Series No. 2008 (F) ISSN 1015-8022 ISBN 92-843-2062-3	DM 18,-
10 I	italiano	Le vie verso una maggiore scurezza parte 2 Le revisioni (audit) die sicurezza 1993 ISSA Prevention Series No. 2008 (I) ISSN 1015-8022	DM 18,-

L'UN AU MOINS DES COMITÉS INTERNATIONAUX DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DE L'AISS CORRESPOND À VOTRE SECTEUR: N'HÉSITÉZ PAS À LE CONTACTER



COMITÉ INTERNATIONAL DE L'AISS pour L'AGRICULTURE
Bundesverband der Landwirtschaftlichen Berufsgenossenschaften
Weissensteinstrasse 72
D-34131 KASSEL-WILHELMSHÖHE, Allemagne



COMITÉ INTERNATIONAL DE L'AISS pour L'INDUSTRIE CHIMIQUE
Berufsgenossenschaft der chemischen Industrie
Kurfürsten Anlage 62
D-69115 HEIDELBERG, Allemagne



COMITÉ INTERNATIONAL DE L'AISS pour LE BÂTIMENT et LES TRAVAUX PUBLICS
Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBT)
Tour Amboise
204, Rond Point du Pont-de-Sèvres
F-92516 BOULOGNE-BILLANCOURT, France



COMITÉ INTERNATIONAL DE L'AISS pour L'ÉDUCATION
et LA FORMATION PROFESSIONNELLE
Caisse régionale d'assurance-maladie d'Ile-de-France CRAMIF
17-19, place de l'Argonne
F-75019 PARIS, France



COMITÉ INTERNATIONAL DE L'AISS pour L'ÉLECTRICITÉ
Berufsgenossenschaft der Feinmechanik und Elektrotechnik
Gustav-Heinemann-Ufer 130
D-50968 KÖLN, Allemagne



COMITÉ INTERNATIONAL DE L'AISS pour L'INFORMATION
Arbetskydds nämnden
Sveavägen 21
Box 3208
S-10364 STOCKHOLM, Suède



COMITÉ INTERNATIONAL DE L'AISS pour L'INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE
Allgemeine Unfallversicherungsanstalt
Adalbert-Stifter-Strasse 65
A-1200 WIEN XX, Autriche



COMITÉ INTERNATIONAL DE L'AISS pour LA SÉCURITÉ des MACHINES
Berufsgenossenschaft Nahrungsmittel und Gaststätten
Dynamostrasse 7-9
D-68165 MANNHEIM, Allemagne



COMITÉ INTERNATIONAL DE L'AISS pour L'INDUSTRIE MINIÈRE
OKD - Rozvoj a projektování
(Houlières d'Ostrava-Karviná - Développement et projets)
Havlíckovo nám. 38
CS-730 16 OSTRAVA 1, République tchèque



COMITÉ INTERNATIONAL DE L'AISS pour LE SECTEUR SANTÉ
Berufsgenossenschaft für Gesundheitsdienst und Wohlfahrtspflege (BGW)
Postfach 760224
D-22089 HAMBURG, Allemagne



COMITÉ INTERNATIONAL DE L'AISS pour LA RECHERCHE
Institut national de recherche et de sécurité (INRS)
30, rue Olivier-Noyer
F-75680 PARIS CEDEX 14, France



GRUPE DE TRAVAIL DE L'AISS pour L'ÉQUIPEMENT de PROTECTION INDIVIDUELLE
Centro Nacional de Medios de Protección del INSHT
Apdo. Correos 615
E-41080 SÉVILLE, Espagne